



LES FONDAMENTAUX DES DIRECTEURS ET CADRES D'ESAT

Réglementation - Responsabilité - Ethique et déontologie - Cadre budgétaire

OBJECTIFS

Maîtriser les connaissances dans les domaines suivants :

- législatifs et réglementaires,
- éthiques et déontologiques,
- budgétaires et comptables.

Appréhender les évolutions en cours.

POUR QUI ?

Directeurs, cadres techniques, cadres administratifs, adjoints techniques, chefs de service d'ESAT.



PRÉ REQUIS

Exercice d'une fonction de cadre et de directeur ou candidat à ce type de fonction.

NOMBRE DE STAGIAIRES

16 maximum.

DURÉE

4,5 jours, 30 heures.

COÛT DE LA FORMATION

1 100 € nets (exonération de la TVA), hors déjeuners qui sont à la charge des stagiaires.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, apports méthodologiques, alternance d'apports théoriques et de cas concrets, supports pédagogiques (livret d'accueil, présentation interactive), exercices de mise en situation.

MOYENS D'ÉVALUATION

Participation active des stagiaires sous forme de questions-réponses, quiz, études de cas, ...

MOYENS TECHNIQUES

Support papier, projection animation sur tableau blanc.

PROGRAMME ET DÉROULÉ

1^{ère} demi-journée, de 10 h 00 à 13 h 00

- Tour de table : présentation de la formation et attente des participants,
- Présentation de la formation : programme, organisation,
- Les grandes dates de la politique du handicap,
- Historique et rappel du contexte réglementaire, législatif des ESSMS.

2^{ème} demi-journée, de 14 h 00 à 17 h 00

- Tour de table : validation des acquis de la demi-journée précédente,
- La réglementation propre aux ESAT.

3^{ème} demi-journée, de 9 h 00 à 13 h 00

- Tour de table : validation des acquis de la demi-journée précédente,
- La politique inclusive en France : impacts sur le secteur protégé et perspectives (rapport IGAS/IGF, la réforme de la tarification, l'OETH, la transformation de l'offre, ...).

4^{ème} demi-journée, 14 h 00 à 17 h 00

- Tour de table : validation des acquis de la demi-journée précédente,
- Politique économique et politique d'accompagnement : antinomie ?
- Le management des RH, la rémunération des ouvriers d'Esat : réglementation et impacts.

5^{ème} demi-journée, de 9 h 00 à 13 h 00

- Tour de table : validation des acquis de la demi-journée précédente,
- La réglementation propre aux ESAT : contexte et évolution réglementaire, responsabilités et délégations.

6^{ème} demi-journée, de 14 h 00 à 17 h 00

- Tour de table : validation des acquis de la demi-journée précédente,
- Rôle de la direction et outils à disposition : les moyens à mettre en place (fiches de poste, délégations, ...),
- Les conséquences,
- Les pratiques,
- Échanges, débat.

7^{ème} demi-journée, de 9 h 00 à 13 h 00

- Tour de table : validation des acquis de la demi-journée précédente,
- Cadre budgétaire des ESAT, BPAS, BAPC, CPOM, PRIAC, PPI, EPRD.

8^{ème} demi-journée, de 14 h 00 à 17 h 00

- Tour de table : validation des acquis de la demi-journée précédente,
- Cadre budgétaire des ESAT.

9^{ème} demi-journée, de 9 h 00 à 12 h 00

- Tour de table : validation des acquis de la demi-journée précédente,
- Les budgets des ESAT : pratiques et obligations - moyens de contrôle,
- Évaluation de la formation, échanges et conclusion.

INTERVENANTS

Franck NACCACHE, Expert en gestion financière, Commissaire aux comptes - Cabinet Jégard Créatis
Maître Philippe PATAUX, Avocat associé, Membre du comité de direction - Cabinet Barthélémy Avocats
Didier RAMBEAUX, Directeur de Pôle d'ESAT, ex Directeur RH dans l'industrie, Président d'ANDICAT

